

ATTESTATION – QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Document à remettre au BUREAU des SPORTS du LMSC

Le sportif doit obligatoirement renseigner le « **Questionnaire de santé – sport** » sauf pour les disciplines a contraintes particulières :

S'il atteste sur le formulaire de demande d'adhésion au club avoir répondu **négativement** à l'ensemble des rubriques du questionnaire, alors la licence peut être renouvelée. La procédure est **déclarative**, le questionnaire renseigné n'est pas demandé par le club.

S'il informe avoir répondu **positivement** à l'une des rubriques du questionnaire, alors le sportif doit présenter un **nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport** (ou de la discipline concernée), datant de **moins d'un an**.

Je, soussigné.....parent ou représentant légal

de l'élève :

Né(e) le

Certifie avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques du questionnaire santé

OBSERVATIONS :

Date et Signature du représentant légal